

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS

se paient d'avance
Bureau du Journal du Lot
et
se paient d'avance

Annances..... 25 c. la lig
Réclames..... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M. M. Lafitte et Co, place de la Bourse
8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS
sont des 1^{er} et 16 de chaque mois
et
se paient d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr.,
Un an 20 fr.
Envoyer avec la demande d'abonnement
un bon de poste.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

DE CAHORS A LIBOS.			
tab. 1	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ.....	6 h 15	12 47	5 56
Mercuès.....	6 18	1 7	6 9
Parnac.....	6 33	1 20	6 1
Luzech.....	6 43	1 43	6 36
Castelfranc.....	7 2	2 1	6 49
Puy-l'Évêque.....	7 17	2 16	6 59
Duravel.....	7 32	2 42	7 19
Fumel.....	7 54	2 49	7 26
Monssempron-Libos. — Arrivée.....	8 1		

DE LIBOS A CAHORS.			
tab. 2	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
Monssempron-Libos. — Départ.....	9 h 30	5 25	7 55
Fumel.....	9 37	5 37	8 2
Duravel.....	9 54	6 03	8 24
Puy-l'Évêque.....	10 3	6 17	8 30
Castelfranc.....	10 17	6 41	8 48
Luzech.....	10 29	7 »	9 2
Parnac.....	10 38	7 16	9 13
Mercuès.....	10 49	7 33	9 25
Cahors. — Arrivée.....	11 5	7 52	9 43

Prix des places.			
de Cahors à :	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Libos.....	5.80	4.35	3.20
Puy-l'Évêque.....	3.70	2.75	2.05
Villeneuve-sur-Lot.....	8.60	6.45	4.75
Bordeaux.....	20.80	15.35	12.20
Agen.....	10.65	8. »	5.85
Montauban.....	11. »	8. »	6. »
Toulouse.....	16.70	12.30	9.15
Aurillac.....	29.30	21.45	15.50
Paris.....	73.70	55.53	40.55
Cette.....	44.35	30.75	22.70

DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA			
LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	Départs.....	Arrivées de Cahors (Voir tableau 2)
AGEN.	8 h 41	9 h 26	5 h 19
AGEN.	9 59	10 28	6 44
AGEN.	11 25	11 20	7 »
MONTAUBAN.	1 33	12 43	9 3
MONTAUBAN.	12 13	3 05	7 57
AGEN.	1 36	5 11	10 6
AGEN.	2 »	6 10	» »
AGEN.	3 »	7 36	» »
LIBOS.	Départs pour Cahors (Voir tabl. 2)		

DE CAHORS A PARIS			
LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	Départs.....	Arrivées de Cahors (Voir tableau 2)
PERIGUEUX.	8 9	3 3	7 39
PERIGUEUX.	11 56	5 42	11 25
PERIGUEUX.	1 40	6 10	min'
LIMOGES.	4 31	8 21	2 27
LIMOGES.	4 55	8 30	2 28
ORLEANS.	4 43	2 38	10 21
ORLEANS.	mi 55	2 16	10 40
PARIS.	3 50	4 39	2 59
PARIS.	4 40	7 45	» »

Cahors, le 9 Mars 1871

LA PAIX

Nous voudrions en vain ne pas parler de la paix, qui vient d'être conclue; le traité du 26 février appartient désormais à l'histoire et ce n'est pas à nous, Français, qu'il convient de l'oublier.

Précipitée dans la plus folle des aventures, la France, livrée à la Prusse par l'imprévoyance, l'ineptie ou la trahison, n'a pu lutter contre une organisation militaire sans égale : nos armées ont été vaincues, nos places fortes conquises, notre capitale bombardée et forcée de se rendre à la faim; et pour épargner au pays les horreurs d'une guerre désormais sans espoir et d'une ruine peut-être sans remède, les négociateurs choisis par l'Assemblée nationale ont dû passer sous les fourches caudines et subir les conditions de M. de Bismark.

L'Allemagne pouvait montrer sa générosité après avoir montré sa force; elle a mieux aimé perpétuer la haine et les desirs de vengeance.

Aussi ne considère-t-on la paix du 26 février que comme une trêve; et le jour où la patrie aura pansé ses blessures et se sera réorganisée, elle réclamera ces provinces qu'on vient de lui enlever par un odieux abus de la force.

Depuis plus de quatre siècles la France n'avait pas signé de traité aussi onéreux.

Nous pourrions nous livrer aux récriminations violentes; mieux vaut jeter un voile funèbre sur ce triste passé, et ne songer qu'à l'avenir, qu'à la résurrection.

La France du quinzième siècle, trahie et livrée par une reine, fut sauvée par un berger. La martyre Jeanne d'Arc anéantit l'œuvre criminelle de l'adultère Isabeau.

La France d'aujourd'hui se relèvera à son tour de l'épreuve funeste qu'elle vient de subir. Elle sortira de ces désastres épurée, régénérée.

La paix que l'on vient de signer, paix nécessaire, indispensable en l'état actuel des choses, sera laborieusement et utilement employée. Sans doute les conditions sont dures, mais pouvait-on les rejeter, pouvait-on continuer la guerre? Aucun de nos généraux n'a osé le soutenir. Ce silence n'est-il pas l'aveu le plus complet et le plus écrasant!

Nous aurions tort, Dieu merci, de désespérer de l'avenir de notre pays, quoi qu'en disent les partisans de la guerre à outrance. Nous avons foi dans notre patrie, dans les inépuisables ressources de son commerce, de son industrie, dans son patriotisme qui se réveillera plus ardent des épreuves présentes. Nous avons foi aussi dans la justice divine qui ne permettra pas à une race de spoliateurs et de vandales de fouler plus longtemps aux pieds les peuples et les lois.

Une bonne organisation militaire, sans privilèges ni passe-droits, une gestion hon-

nête et économique de nos finances, une vive impulsion donnée à l'agriculture et au commerce, et surtout la prompt constitution d'un gouvernement fort et stable, voilà ce qu'il faut à notre patrie pour reprendre bientôt son rang et son ancienne prospérité.

N'oublions pas aussi que l'instruction est un des principaux éléments de la force et de la grandeur des nations et que, sous ce rapport, nous sommes loin d'égaliser nos voisins. Donnons à tous nos enfants une éducation à la fois patriotique et chrétienne, le vrai éducation française; apprenons-leur à connaître de bonne heure leurs devoirs envers le Pays et envers la Société, et nous formerons alors non pas des gaudins et des petits crevés, mais des hommes à l'âme haute, aux fermes croyances, aux idées larges et généreuses, des hommes d'abnégation et de dévouement, dignes de lutter pour la plus sainte des causes et capables de venger nos revers.

J. DELBAU.

Voici la conclusion d'un excellent article de la Gazette de France.

Il est une chose très-dangereuse sur laquelle nous appelons l'attention des députés, c'est la manœuvre qui consiste à présenter ceux qui ont été obligés de signer la paix, comme de mauvais Français, tandis que ceux qui ont voté la continuation de la guerre seraient seuls des patriotes. Il est indispensable de ne pas ainsi laisser poser la question.

Aujourd'hui cette question paraît ridicule parce qu'on est sous l'empire de l'évidence des faits; mais à force de le répéter et en s'éloignant du présent, elle pourra s'accréditer et gagner certains esprits crédules. Il faut que l'on rappelle sans cesse, du haut de la tribune, qu'elle a été l'attitude des Pyat et des Bellevillois pendant le siège; des préfets, et des ligues séparatistes en France, organisant l'escalade des places et nullement la défense nationale.

Il faut faire connaître tous les détails de cette révolte organisée de Paris, dans le but d'ouvrir les portes de la ville à l'ennemi, et qui a eu pour effet de rompre l'armistice, d'empêcher le ravitaillement de la place, consenti par le roi de Prusse avant que la nouvelle de l'insurrection n'arrivât à Versailles. Il faut faire connaître aussi les détails de la campagne, et par conséquent de la capacité militaire de ceux qui ont demandé la continuation de la lutte, alors que nous n'avions plus d'armées.

Il ne s'agit pas de récriminer, mais bien d'exposer des faits pour ne pas laisser les esprits s'égarer. Les hommes qui ont voté la paix ont seuls servi, comme ils voulaient l'être, les intérêts de la France.

Quant aux Rouges, comme ils sont devenus les plus redoutables ennemis de la France, il faut montrer ce qu'ils sont et ce qu'ils ont été pendant cette guerre. Garder des ménagements aujourd'hui serait une faute capitale. Nous espérons qu'on le comprendra.

Voici comment l'Emancipation parle des croyances catholiques :

« A ces causes de démoralisation (de la France), il faut en ajouter une, la plus grave de toutes, qui, depuis les origines du monde moderne jusqu'à nos jours, n'a cessé de ronger le flanc social... Nous voulons parler de cette plaie purulente : Le Catholicisme. »

Plus bas, la feuille rouge parle en ces termes des hommes du gouvernement de la Défense nationale :

Après s'être intitulés « Gouvernement de la Défense nationale, » et avoir enthousiasmé la France par un viril manifeste, ont-ils mis leurs actes d'accord avec leurs paroles? Hélas! la pitoyable attitude de ces bateleurs a eu trois phases croissantes d'ignominie. — 1^o Larmoiements; 2^o Génuflexions; 3^o Capitulations. Ces Don Quichotte de l'inertie, apeurés par les moulins à vent de leur courarde imagination, ont contraint 500,000 Parisiens armés à rester dans leurs murailles inutiles, jusqu'à leur dernière bouchée de pain.

« Hommes, canons, fusils, places fortes... ils ont livré tout cela. »

« Ces fameux démocrates ont traqué et mis en prison les meilleurs républicains, repoussé Garibaldi et Cluseret, — précieusement conservé les sicaires de l'assassin de Wilhelmshöhe, et fait patte de velours à l'abjecte réaction, si bien toutes les ambulances de Paris étaient encombrées de béguines et de frocards. »

« Voilà ce qu'ils ont fait. »

M. Jules Richard écrit de Bordeaux au Figaro :

« Au milieu des nombreuses intrigues de tous les partis, la force orléaniste se détache d'une façon très accentuée. »

« M. Thiers seul, de son parti, n'est plus orléaniste. »

« S'il avoue assez ingénument que le provisoire actuel ne peut pas durer plus de deux ans, il admet que le principe de légitimité est le seul sur lequel on peut restaurer la monarchie. »

Revue des Journaux

On lit dans la France. — La Prusse a passé outre. Implacable comme les fleaux, elle a poursuivi le cours de ses brutales conquêtes; elle n'a écouté que ses haines; elle n'a suivi que l'instinct de sa cupidité. Après avoir ravagé et pillé la France, elle est venue bombarder et affamer Paris; nullement assouvie par sa marche conquérante, elle nous impose aujourd'hui une paix onéreuse. C'est peu pour elle de nous avoir ruinés et amoindris; elle prétend nous humilier encore en souillant nos Champs-Élysées, de la présence de ses soldats.

Eh bien, l'Allemagne a signé sa déchéance morale, au grand profit des libertés de l'avenir. Ses victoires sont devenues, pour l'idée féodale une ruineuse défaite, dont les effets ne se feront point attendre

longtemps, car tout ce qui ne repose sur la justice est périssable. Le droit, lui, est éternel.

On lit dans le Temps. — Le rôle de la presse surtout celui de la presse parisienne, qui est loin d'avoir retrouvé tous ses moyens d'information, est fort intéressant et secondaire ici. Elle n'a pas une connaissance assez exacte et assez complète de la situation pour pouvoir se prononcer en connaissance de cause. Nous ne doutons pas que l'Assemblée se soit arrêtée à la résolution la plus conforme au suprême intérêt de la patrie.

On lit dans la Patrie. — Il faut pourtant signer cet engagement formidable et ruineux, puisque la guerre n'était plus possible, puisque cette paix (qui nous coûte si cher!) s'impose à notre accablement, à notre douleur.

La force brutale dont nous sommes à cette heure les victimes n'a jamais pu établir rien de définitif dans les sociétés humaines.

Quant à nous, dès aujourd'hui, nous protestons contre la mutilation de notre chère patrie, contre ce vol monstrueux de la conquête, exercé de main armée sur le sol et sur la personne de nos frères Alsaciens et Lorrains. Nous protesterons toujours au nom de la patrie mutilée, au nom des principes modernes, au nom du droit qui est de soi absolu et supérieur à toutes les combinaisons politiques ou diplomatiques.

On lit dans le Constitutionnel. — Sans doute le résultat est sinistre; mais que pouvait le représentant de la France vaincue, en face d'un ennemi implacable et emporté par les enivres de la victoire? Il a accepté, ou plutôt il a subi, ce qu'il ne pouvait refuser sans précipiter et consommer la ruine irrémédiable de la France...

Le présent est plein de douleurs, mais l'avenir nous sourira peut-être, sachons, dès maintenant, nous y préparer.

Le Times, le Daily-news, le Daily-Télégraph, le Standard blâment les conditions de paix. Le Times dit: « Une somme pareille extorquée à une nation excite contre celui qui abuse du droit de conquête un sentiment de haine éternelle; et la paix n'est qu'une trêve pour préparer la revanche. L'Allemagne doit savoir que le gain fait par elle devra être maintenu par elle. La France n'aura qu'une seule pensée, un seul but, un seul principe d'action, guetter l'heure de faiblesse de son adversaire. »

Le Daily-News reconnaît que si la France est obligée d'accéder à une paix humiliante préférable à une guerre sans espoir, l'histoire reconnaîtra la vaillante défense qu'elle a faite. En votant pour la paix, l'Assemblée aura la sympathie du monde entier, l'histoire la justifiera. Le pieux empereur Guillaume commet une faute en extorquant le dernier sou à son ennemi vaincu.

Les Allemands auront ce qu'ils demandent, mais ils laisseront à la prochaine génération un legs de repentir.

Tous les journaux expriment leurs sympathies pour la France.

Le Daily-News dit que la France a fait tout ce que l'honneur réclamait. Il ajoute que l'Allemagne commet une erreur politique en exigeant de la France son dernier liard et en forçant les sympathies du monde en faveur de la France. « Metz, dit le Daily-News, sera le mot d'ordre du patriotisme de la France et de sa haine contre l'Allemagne. »

Le Daily-Télégraph blâme amèrement la conduite de l'Allemagne. Il ajoute que dans la guerre prochaine, les sympathies qui, en juillet, étaient du côté de l'Allemagne, seront pour la France cherchant à se reconstituer.

Le Standard exprime l'espoir que le gouvernement anglais, qui n'a nullement participé à la terrible humiliation infligée à l'ancien allié de l'Angleterre, ne découvrira dans les conditions de paix, aucune trace de la modération que l'influence anglaise aurait pu exercer.

Le Times ne voit dans les conditions de paix que les éléments d'une trêve devant conduire à une revanche. Il conseille à la France la sagesse dans le choix de son gouvernement, afin d'inspirer la confiance à l'étranger, où il faudra chercher l'argent nécessaire pour l'indemnité de guerre.

CAMPAGNE DE FRANCE

70^e Régiment de Mobile.

(MOBILES DU LOT.)

(suite.)

9 janvier. — 2^e combat de Villiers.

Le 6 janvier nous devions être moins heureux. Les Prussiens préparaient depuis quelque temps une forte attaque contre l'armée de Chanzy. Toutes les garnisons de Blois, de Vendôme, auxquelles s'adjoignirent les armées du prince Frédéric-Charles et du grand-duc de Mecklembourg, sortirent de Vendôme dans la matinée et se formèrent en trois colonnes. Nous avions le périlleux honneur de lutter contre la colonne du prince Frédéric-Charles qui ne comptait pas moins de 25,000 hommes. Cette colonne devait d'abord donner le régiment du plateau de Villiers et chasser ensuite la main à la deuxième colonne d'égale force chargée d'attaquer une partie de notre division occupant Montoire. Les forces françaises opposées à ces 50,000 hommes se composaient, sur le plateau de Villiers, de notre régiment réduit à 900 ou 1,000 combattants et du 46^e de marche comptant à peine 4,200 hommes, du côté de Montoire du 45^e de marche ayant un effectif de 4,300 hommes et d'un peloton de cavalerie. A Villiers, l'artillerie française n'avait que deux pièces de canons et deux mitrailleuses; à Montoire, il ne s'y trouvait que quatre pièces de 4. La première colonne s'avança sur le plateau

de Villiers et se heurta bientôt contre nos compagnies de grand-gardes. Une seule compagnie, placée à notre extrême gauche, se laisse surprendre par l'ennemi et ne tarde pas à payer chèrement son manque de vigilance. Son capitaine, M. Lafon, tombe raide mort au premier coup de feu. Le sous-lieutenant M. Souillac, est blessé et fait prisonnier. Un grand nombre de mobiles partagent son sort. Cette compagnie se replie en toute hâte sur le village de Gué-du-Loir. Les autres compagnies se déploient à temps en tirailleurs et contiennent leurs adversaires. M. le chef de bataillon, commandant le régiment, en l'absence du colonel empêché, s'empresse de faire renforcer la ligne des tirailleurs par six compagnies, prises dans les premier et troisième bataillons. Il établit une réserve au village du Gué-du-Loir et porte le restant de ses forces en réserve sur le plateau de Lunay. L'action s'engage très vivement. Nos deux mitrailleuses secondent admirablement nos tirailleurs, qui, placés à trois cents mètres à peine de la colonne ennemie, ne songent pas à reculer. Tous leurs coups font des victimes. Malgré leurs pertes, les Prussiens, vaillamment conduits par leurs officiers, avancent toujours, non sans laisser sur le terrain beaucoup de monde. Nos tirailleurs, sur le point d'être débordés, descendent dans la vallée, tout en continuant la fusillade et à peine sont-ils arrivés au bas de la falaise que la réserve, placée sur les hauteurs de Lunay, commence à feu roulant qui arrête l'ennemi. Jusqu'à ce moment, ce dernier n'avait pas d'artillerie. Mais bientôt ses pièces, traînées à bras à travers les vignes, sont mises en batterie au-dessus du Gué-du-Loir, et nous envoient leurs puissants projectiles. Nous tenons ferme jusqu'à quatre heures du soir, sans que l'ennemi ose s'aventurer au-delà du plateau de Villiers. A cette heure nos munitions étaient à peu près épuisées, quelques compagnies en manquaient absolument et restaient bravement exposées au feu de l'ennemi. Notre fusillade n'était donc plus aussi vive. Les Prussiens franchissent alors le vallon en colonne serrée, semant leur route de nombreux cadavres, gravissent le plateau de Lunay et tombent sur notre gauche. Le terrain, disputé très énergiquement pied à pied, dut enfin être abandonné par les nôtres, et la retraite sur Lunay fut ordonnée. Nous eûmes beaucoup de mal en opérant ce mouvement; la batterie, placée sur le plateau de Villiers faisait rage, et les obus ne cessaient d'éclater dans nos rangs. Une centaine de nos hommes furent mis hors de combat, dont deux officiers très énergiques: les capitaines Camperos et de Cardaillac.

La deuxième colonne prussienne, chargée de l'attaque de Montoire avait réussi également à déloger, vers quatre heures du soir, les troupes de la division qui s'y étaient retranchées. Le général de Joffroy voyant tout compromis, fait diriger nos malheureux camarades sur Savigny, seul point sur lequel nous pouvions opérer notre retraite. Le régiment arrive à Lunay, à six heures du soir et n'y trouve plus personne. On indique au colonel la direction prise par le reste de la division et nous nous mettons en route pour la rejoindre, le ventre vide comme toujours et n'ayant en perspective qu'une poursuite à outrance.

Heureusement pour nous, notre retraite s'effectuait sur un terrain des plus favorables à la défense. Le pays est composé d'élevations et d'abaissements du sol d'une hauteur et d'une profondeur considérables, et que l'art n'aurait pas pu mieux disposer pour entourer de difficultés l'approche d'un ennemi. Outre cela, tout ce pays est traversé par des allées d'arbres et des haies épaisses, chaque petit champ et chaque jardin est entouré par une haie d'épines, chaque clôture un rempart. Les fermes isolées et les villages peuvent servir de redoute naturelle et opposer une vigoureuse résistance à l'ennemi.

On comprend sans peine que dans ces conditions, la poursuite ne pouvait se faire que sur la grande route, attendu l'impossibilité absolue de faire passer les troupes à travers champ. Mais l'ennemi pouvait chercher à nous couper la retraite en prenant des chemins de traverse et en nous déviant sur la route du Mans par des marches forcées.

C'est le parti auquel il s'arrêta pendant qu'il

nous amusait en tenant devant nous un rideau de troupes encore bien supérieur en nombre aux forces que nous avions à lui opposer. Puis, il faut bien le dire, le général de Joffroy, mal renseigné et sur la position de l'ennemi et sur sa force, aurait pu sauver sa division en se déplaçant franchement à une retraite à marches forcées sur le Mans, distant de Lunay de 80 ou 90 kilomètres. Mais je le répète, il croyait n'avoir devant lui que 20 ou 25,000 hommes, et, comptant sur la vaillance de ses troupes qu'il avait vues maintes fois à l'œuvre, il comptait pouvoir résister et donner ainsi aux troupes du Mans le temps d'arriver à son secours. Malheureusement la lenteur apportée dans l'envoi du renfort devait déjouer toutes ses combinaisons et nous faire aboutir au désastre de Parigné.

Mais reprenons le fil de nos opérations à partir de notre retraite sur Savigny. Ainsi que je l'ai dit plus haut, nous comptions être vivement poursuivis dans la nuit. Les Prussiens, qui nous enveloppaient de tous côtés, pouvaient, en faisant occuper la route de Savigny, nous couper la retraite et nous obliger à mettre bas les armes. Aussi fatigués que nous par cette journée laborieuse, ils ne songèrent pas à nous poursuivre, et nous pûmes arriver à Savigny à une heure du matin. C'est à partir de ce moment que nos fantes commencent. Il était probable que les Prussiens voudraient poursuivre leurs avantages et nous traqueraient sans relâche. Il fallait donc repartir de Savigny à la pointe du jour et marcher toute la journée du 7. Nous aurions pu, en agissant ainsi, leur échapper et notre retraite devant des forces infiniment supérieures n'aurait été nullement déshonorante.

Loin de prendre cette détermination qui seule pouvait assurer notre salut, nous passâmes toute la journée du 7 à Savigny. Dans la soirée, les Prussiens étant signalés à nos avant-postes, nous quittons précipitamment cette petite ville et nous allons coucher à St-Vincent, après avoir fait 10 ou 12 kilomètres seulement. Les combats précédents ayant épuisé nos munitions, nous demandâmes d'autres cartouches. La division ne put en délivrer que 40 par homme. C'est dans ces conditions que nous devions rester devant l'ennemi en attendant le renfort si souvent et surtout si vainement annoncé.

Le 8 au matin, nous partons de Saint-Vincent et nous arrivons à Courdemanche, à une heure du soir. Nos ennemis nous suivaient de près et ne devaient plus nous laisser un instant de repos. Deux heures après notre arrivée dans cette petite localité, les paysans effarés nous annoncent l'approche des Prussiens. Pendant que l'artillerie va prendre position sur les hauteurs, le premier bataillon de la mobile, conduit par le commandant Guiraudies-Capdeville, reçoit l'ordre d'aller défendre la route de Vancé aux abords d'une gorge admirablement disposée pour la résistance. Les deuxième et troisième bataillons, sous les ordres du colonel, restent à Courdemanche, prêts à appuyer au besoin leurs camarades. Quatre compagnies de ce premier bataillon sont établies en grand-gardes sur les hauteurs, le reste du bataillon est placé en réserve dans les maisons longeant la route.

(La suite au prochain numéro.)

Chronique locale

Monsieur célébrera, samedi 11 du courant, dans sa cathédrale, un service funèbre pour les soldats défunts.

M. d'Armagnac, commandant de la garde nationale sédentaire de Cahors, vient de donner sa démission.

M. Bessières, ancien maire de Cahors, a été élu président de la Société de Secours-Mutuels.

M. Gambetta quitte ce soir Cahors; il se rend dit-on à Paris.

Par décret, en date du 15 février 1871, M. Fourcade, Pierre-Henri, receveur particulier au Vigan (Gard), est nommé receveur particulier des finances de l'arrondissement de Gourdon, en remplacement de M. Bonafous-Murat, qui reçoit une autre destination.

On parle du licenciement de la mobile, sauf quelques régiments destinés à constituer l'armée d'Afrique. Il faut se défier de tous ces racontars. La mobile sera ou toute licenciée ou toute maintenue au service. On ne peut avoir, pour cette arme, deux poids et deux mesures.

Chose excessivement grave. On signale de divers côtés, notamment des régions de l'Ouest, le danger de dissémination du typhus par les troupes licenciées, ayant occupé les pays infestés. Il paraît que l'épidémie a été surtout répandue par l'armée du prince Frédéric-Charles.

Dans cet état de choses, il est essentiel que les commissions hygiéniques de chaque département prennent toute les mesures pour restreindre le fléau et l'empêcher d'envahir les régions non occupées par l'ennemi.

Dans ce but, l'équipement des hommes venant des pays où règne le typhus, doit être l'objet de précautions sanitaires urgentes. Il faut qu'avant de renvoyer ces hommes dans leurs foyers, on brûle tous leurs habits, leurs linges et leurs chaussures, qu'on leur fasse prendre des bains et qu'on les habille à neuf. En un mot, il est du devoir des préfets de prendre telle mesure qu'il conviendra. Nous signalons le mal. Que l'on ne s'endorme pas pour appliquer les remèdes.

Nous lisons dans le *Moniteur Vinicole* :

Un mouvement considérable vers le vignoble va nécessairement s'opérer de Paris littéralement mis à sec pendant les sept derniers mois, où il a consommé et n'a rien reçu. Nous n'aurions même pas prévu que les ressources fussent assez importantes pour suffire à une consommation de trois cent cinquante mille hectolitres par mois. Tout, au reste, semble y avoir à peu près passé. Les réserves de vins autres que les vins fins de grand prix ont concouru à la nourriture; aussi tout est-il à peu près vide: vides surtout les caves à portée des Prussiens, et, il faut bien le dire, vides aussi celles dont nos troupes ont occupé le voisinage.

Intérieur à préfets, sous-préfets et généraux commandant divisions et subdivisions.

6 mars 1871, 10 h. 55 matin.

Les engagements volontaires pour l'armée active et pour la garde mobile sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Donnez des instructions en conséquence. HACA.

Pour copie conforme: Le Secrétaire général, Signé: L. Boudoussé.

AVIS.

Les réquisitions de chevaux destinés au service des batteries d'artillerie départementales et qui n'ont pas été livrés au département, sont annulés par décision ministérielle en date du 4 mars 1871.

En conséquence, les propriétaires de chevaux réquisitionnés pour cet objet sont dégagés de toute responsabilité.

AVIS.

Le Ministre de la Guerre a été informé qu'un certain nombre d'armes et d'objets d'équipement ou d'habillement ont été abandonnés, pendant la durée de la guerre, chez les habitants qui ont reçu dans leur domicile soit des soldats de l'armée active, soit des gardes mobiles ou mobilisés.

Ces habitants sont avertis qu'ils doivent, dans le plus bref délai, rapporter à la Mairie de leur commune les divers objets de ce genre restés en leur possession, et qu'ils engageraient gravement leur responsabilité personnelle par la négligence ou le retard qu'ils mettraient à remplir cette obligation.

MM. les Maires surveilleront exactement l'exécution de cette mesure, et recevront les armes et objets rendus, qu'ils remettront ultérieurement aux mains de la gendarmerie, chargée de les recueillir.

A Cahors, le 7 mars 1871.

Le Préfet du Lot, E. BÉRAL.

Le *Moniteur* de Paris assure, que M. le ministre de l'instruction publique vient de décider que les vacances de Pâques seront supprimées cette année dans les collèges et lycées.

Il est probable que cette mesure ne s'applique qu'aux lycées et collèges de Paris.

La rentrée de nos prisonniers s'effectuera, comme nous l'avons déjà dit, dans le plus bref délai. Pour hâter l'accomplissement de cet heureux événement, les directeurs des compagnies de chemins de fer français ont été convoqués en assemblée générale. Ils fournissent, d'un commun accord, le matériel roulant nécessaire au retour de nos pauvres prisonniers.

M. Bouyssou, agent-voyer, vient d'être nommé capitaine de la Compagnie des Pompiers, en remplacement de M. Tourrette;

M. Barancy a été nommé lieutenant en remplacement de M. Bouyssou, passé capitaine;

M. Lestandie, sergent-fourrier, vient de passer sous-lieutenant, en remplacement de M. Barancy.

Pour la chronique locale: A. Layton.

Variétés

RÉCOLTE ET CONSERVATION DES GRAINES POTAGÈRES (Suite).

Tableau indiquant la durée moyenne et la faculté germinative des principales espèces de graines potagères.

Betterave, 4 ou 5 ans.
 Cardon, 5 ou 6 ans.
 Carotte, 3 ou 4 ans, la meilleure est celle de 2 ans, les sujets montent plus difficilement.
 Céleri-rave et plein, 3 à 5 ans, mais les nouvelles sont bien préférables.
 Cerfeuil, 2 à 3 ans, la nouvelle est la meilleure.

Chicorée et Scariole, 5 à 6 ans, les vieilles graines sont préférables, les nouvelles produisent des plantes qui montent facilement.

Chou pommé, 5 à 6 ans.
 Chou-fleur et Brocoli, 5 à 6 ans.
 Chou-rave, Chou-navet, Navet, etc., 5 à 6 ans.

Citrouille, Courge, Melon et autres cucurbitacées, 6 à 8 ans, les plus vieilles graines produisent des plantes qui fructifient davantage.

Epinard et Tétragone, 3 à 4 ans.
 Haricots, Poids, Fèves, et généralement toutes les papilionacées, la graine d'un an est préférable. La germination, peut cependant avoir lieu au bout de quelques années, si les semences ont été conservées dans les cosses.

Laitue, Romaine ou Chicou, graine noire blanche suivant la variété, 4 à 5 ans.
 Oignon, 2 ans au plus, mieux vaut 1 an.
 Persil, 2 à 3 ans.
 Poireau, 2 ans, mieux vaut 1 an.
 Radis, comme chou.
 Salsifis et Scorsonères, 2 ans au plus, 1 an bien préférable.
 Tomate, 3 ou 4 ans.

(La suite au prochain numéro.)

HENRI V

ET LA MONARCHIE TRADITIONNELLE

Sous ce titre vient de paraître un écrit dont on peut dire ce que Montaigne disait de ses *Essais*: « Ceci est un livre de bonne foi. » A ces préjugés qui remplissent l'imagination populaire, si facile à ébranler; à ces mensonges tant répandus, et qui ont fait tant de dupes; à ces calomnies que la passion s'est plu à multiplier et qui ont trouvé créance dans plus d'un esprit prévenu, on oppose la vérité, la simple vérité, c'est-à-dire l'exposition calme, nette, sincère, complète, de la vie, des paroles, des actes du prince qui représente le principe traditionnel. A chacun on dit: Lisez et voyez; c'est à vous de décider si M. le comte de Chambord est tel que vous le représentez, si le petit fils de saint Louis et de Henri IV est digne de sa race, s'il est à la hauteur des circonstances, s'il comprend les besoins de son temps et s'il est digne de la confiance de son pays. Alors même que la Providence n'appellerait pas M. le comte de Chambord à jouer un rôle dans les graves événements qui décideront du sort de la nation, il est du devoir de tout bon français de s'éclairer sur les dispositions, les sentiments, les opinions, en un mot sur le véritable caractère du chef de la maison de Bourbon. L'écrit que nous annonçons est la réponse à une question que beaucoup se posent aujourd'hui, que tous peuvent être amenés à se poser demain; nous croyons que cette réponse est péremptoire, et qu'elle ne laisse de place ni au préjugé, ni au mensonge, ni à la calomnie. Quiconque veut la lumière la trouvera ici pleine et entière.

Dépôts spéciaux de l'ouvrage chez MM. Hébrail et Durand, imprimeurs, rue de la Pomme, à Toulouse.

A Cahors, chez M. Crayssac, libraire, rue de la Mairie, successeur de M^{me} Richard. Envoi franco contre 75 c. en Timbres-poste.

FERS, FONTES, MÉTAUX ET CHARBONS

Le sieur GASTON prévient la clientèle de la maison GASTON, VALET et CAYLA, que depuis le 1^{er} février 1871, il est resté, par suite de la dissolution de la Société, à la tête de ladite maison.

En conséquence, les clients qui voudraient bien lui continuer leur confiance, auront lieu, il ose l'espérer, de constater ses efforts pour les servir au mieux de leurs intérêts.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J. - U. CALMETTE A CAHORS.

Dieu et les malheurs de la France, par le R. P. CAUSSETTE, vicaire-général, supérieur des prêtres du Sacré-Cœur, 1 volume in-8°, bro. 2 fr. 50 cent.; par la poste 2 fr. 85.

Notre-Dame-de-Lourdes et ses miracles récents, par l'abbé A. M. FILHOL, 1 volume in-12, bro. 1 fr. 75 cent.; par la poste 2 fr.

Manuel de la dévotion de Sainte-Germaine, par le R. P. H. André PRADEL, des frères prêcheurs, 1 volume in-18, bro. 1 fr. 50; par la poste 1 fr. 75 cent.

Entretiens théologiques sur les grandes questions du jour. — *Concile, Infaillibilité*, traité complet par le R. P. MARIE ANTOINE, missionnaire-capucin, 1 vol. in-12, 2 fr.; par la poste 2 fr. 25 cent.

Brochures politiques.

MASTIC

DE L'ARBORICULTEUR DE DULAC

Pour greffer à froid et cicatrizer les plaies et blessures des arbres et arbustes.

S'applique à froid avec la pointe d'un couteau.

Une mention très honorable a été accordée à l'inventeur au Concours régional de Guéret, en 1869.

Prix de la boîte: 60 centimes.

Se trouve à la pharmacie Lacombe, à Cahors.

MANUFACTURE DE CIERGES, CHANDELLES & BOUGIES

Cires jaunes et blanches

Blanchisserie des Cires et Fonderie des Sulfes

CIERGES

pour

4^{me} COMMUNION

EMILE VARGUES

rue du Roc

A GOURDON

Avis à MM. les Curés.

Les débris de cierges sont pris en échange à des prix avantageux. — Prix modérés. — FABRICATION SUPERIEURE

BOUGIES

pour

LES ÉGLISES

ALTERATIONS DU TEINT

LE LAIT ANTEPHÉLIQUE pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, gripe les feux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, CANDES et C^o, boulevard St-Denis, 2 Cahors, à la pharmacie Vinel. — Se défier des imitations. FLACON, 7